MAIRIE
DE
SAINT-BEAT-LEZ
31440 – HAUTE-GARONNE

Tél : 05.61.79.40.05
contact@st-beat-lez.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FERVRIER 2025

Présents : Michèle ANDRE - Mickaël BOUCHE **-** Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Guy DREYER - Ghislain FONDEVILLA - André NOUGUES - Chantal POISSON - Gérard ROUX.

Absents représentés : Guy MARTINEZ à Alain CAPDEVILLE
Absents : Julien ARNAUNE - Adeline MINATCHY - Charlotte PEREFARRES - Fidel RUBIO-MAZARIO

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 20h04

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
Approbation P.V.	Nous avons approuvé le P.V. du : • 11 février 2025	C 0 A 0 P 10
Régularisation vente Richard.	Une collectivité publique ne peut pas vendre ses biens à l'euros symbolique, le prix minimum requis est de 1€ le mètre carré.	C 0 A 0 P 10
Régularisation vente Toumieux	Mme le maire nous informe que la vente de la parcelle à Mme Toumieux, a été faite ce jour. La situation est donc régularisée.	
	Mme Poisson rejoint le conseil municipal.	
Médiathèque convention de prêt	Nous signons le renouvellement de la convention de prêt avec la Médiathèque Départementale, celle-ci réduira considérablement le nombre de documents prêtés par la Médiathèque Départementale et sera valable 5 ans.	C 0 A 0 P 11
Cession d'une parcelle diocésaine	Ce point est reporté au prochain conseil, la décision de la commission diocésaine ayant été reporté en mars.	
Vote des taxes locales	Il est proposé de garder les mêmes taux que l'année passée.	C 0 A 0 P 11
Certification d'adressage	La certification des adresses postales est en phase finale, ces adresses seront uniques et à communiquer aux divers organismes à l'aide d'une attestation délivrée par la mairie.	C 0 A 0 P 11

	La liste de tous les noms de voies concernées par l'adressage est mise au vote afin de clore la procédure.	
Aménagement du jardin des missions	Mme André présente le projet. Des aménagements seront nécessaires. Il est demandé de faire faire un devis pour la démolition du muret du massif et l'arrachage des lauriers cerise afin de se rendre compte du coût. Un camp international de jeunes adultes est proposé. Le coût à la charge de la commune est de 6000€. Si, il est trop tard pour le faire en 2025 cela sera en 2026.	C 0 A 0 P 11 C 0 A 0 P 11
	Questions diverses	
Eclairage du Château	Mme le Maire fait part de son insatisfaction quant à ce chantier. Le SDEHG s'est engagé à reprendre l'éclairage dans les meilleurs délais, le résultat n'étant pas conforme aux attentes	
	Mme Bron fait part du mécontentement des riverains quant à la réfection du trottoir Rue de Langlade.	
	Mme André nous parle de la réfection des bancs, du marquage de la place taxi et demande pourquoi cela n'avance pas ? Mme le maire répond que nous n'avons pas de personnel pour effectuer ces travaux.	
	Mme Bron se retire de la commission d'Action Sociale, suite aux nombreux reproches qui lui ont été faits pour son travail sur les cadeaux de Noël, aux enfants de St-Béat-Lez. Elle explique que le manque d'implications de certains membres de la commission est à l'origine de ce litige.	
	Il nous est fait une proposition de FoodTruck saisonnier au Parc de la Gerle avec animations musicales et autres. Il est proposé que la candidate puisse nous présenter son projet lors d'un prochain conseil. Shop la Galette ne renouvelant pas son activité.	
	Mme André remet devant l'ensemble du conseil à Monsieur Roux, un prospectus pour des prothèses auditives prétendant que si les comptes rendus ne sont que partiels, c'est certainement à cause d'une mauvaise « entente ».	

Fin de séance à 22h00 heures.

Le secrétaire

Gérard ROUX

Mme Le Maire

Anna CHANGEUX